



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

8030^e séance

Jeu­di 24 août 2017, à 10 h 10

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Aboulatta	(Égypte)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Neben­zia
	France	M ^{me} Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M ^{me} Schoulgin-Nyoni
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. El-Ghassim Wane, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix; M. Nicholas Haysom, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud; et S. E. M. Festus Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, à participer à la présente séance.

M. Haysom participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Addis-Abeba. M. Mogae participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Djouba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Wane.

M. Wane (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil de sécurité sur le rapport mensuel du Secrétaire général et sur la situation générale au Soudan du Sud.

Le déploiement de la Force de protection régionale est en cours et depuis la présentation du rapport, il y a une semaine, il n'y a pas eu de nouveaux faits importants relatifs au processus de déploiement. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) poursuit ses contacts réguliers avec le Gouvernement en vue d'accélérer le processus de déploiement. Une coopération renforcée avec le Gouvernement sera essentielle pour que la Force de protection régionale puisse mener à bon terme ce processus et s'acquitter pleinement de son mandat.

Comme cela a été indiqué, il y a eu quelques malentendus avec le Gouvernement au sujet de l'hébergement du détachement précurseur du contingent rwandais déployé au sein de la Force de protection régionale à Djouba. J'ai le plaisir de confirmer que ces malentendus ont été réglés suite à l'intervention active

du Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, et de son équipe auprès des représentants du Gouvernement ces deux dernières semaines.

À l'occasion de la commémoration du deuxième anniversaire de la signature de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud du 25 août 2015, le Président de la Commission conjointe de suivi et d'évaluation, l'ancien Président Festus Mogae, a déclaré hier que peu de progrès concrets avaient été réalisés dans sa mise en œuvre. Le Président Mogae expliquera en détail les défis auxquels il est confronté et décrira les efforts qu'il déploie pour revitaliser ce processus, qui bénéficie de l'appui actif de l'Envoyé spécial, M. Haysom. Je tiens à indiquer que le Secrétariat souscrit pleinement à son évaluation et invite le Conseil à s'exprimer fermement, à l'unanimité et sans réserve à l'appui de ses efforts et des efforts déployés par la région dans son ensemble, notamment le Forum de haut niveau pour la revitalisation convoqué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Plus que jamais, il faut poursuivre et renforcer la coordination des efforts déployés par l'IGAD, l'Union africaine, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale pour que nous puissions exercer collectivement notre influence en vue de mettre fin aux souffrances de la population civile et d'aider le Soudan du Sud à s'engager sur une voie plus positive.

Comme c'est le cas ces dernières années, la situation en matière de sécurité dans le pays demeure une source de vive préoccupation. Malheureusement, le cessez-le-feu attendu n'est toujours pas devenu une réalité, alors que les opérations militaires se sont poursuivies au cours de la période considérée, surtout dans l'État du Haut-Nil. Même si les efforts de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) visant à prendre le contrôle de Pagak – le siège *de facto* du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition) –, avaient été initialement couronnés de succès, les combats se poursuivent autour de Pagak et le long du couloir menant jusqu'à Mathiang et des déplacements de civils se poursuivent dans la région, notamment des flux de réfugiés en Éthiopie. Plus au nord, les affrontements ont repris entre l'APLS et l'APLS dans l'opposition à Kaka, sur la rive ouest du Nil. L'insécurité persiste également dans les Équatorias, notamment le long des axes principaux. La MINUSS a renforcé sa présence à Torit et continue d'intensifier ses patrouilles à Yei et dans les environs, compte tenu des menaces qui pèsent toujours sur les civils.

Ces incidents ont des conséquences directes sur les opérations humanitaires, et partant, sur les groupes les plus vulnérables qui ont besoin d'assistance de toute urgence. En juillet, 136 incidents ayant trait à l'accès humanitaire ont été signalés par la communauté humanitaire. C'est le nombre d'incidents le plus élevé enregistré en un mois depuis décembre 2013. Dans 49 de ces 136 incidents, le personnel et le matériel humanitaires ont fait l'objet de violences, ce qui illustre une fois de plus le fait que les acteurs humanitaires mènent leurs activités dans un environnement de plus en plus dangereux et risqué. La tendance concernant l'envoi de lettres contenant des menaces de violence contre des travailleurs humanitaires de différents groupes ethniques se poursuit. Le nombre de cas de pillage a également augmenté au cours du mois de juillet, vu que 15 incidents ont été signalés dans tout le pays. Six incidents majeurs de pillage d'entrepôts et de camions en transit, qui se sont traduits par la perte de 670 tonnes de vivres destinées aux communautés vulnérables de l'Équatoria orientale, de l'État des Lacs, du Haut-Nil et de Wau, sont particulièrement préoccupants. Les acteurs humanitaires se sont également vus interdire l'accès à plusieurs zones d'une importance critique par des acteurs armés gouvernementaux et non étatiques.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Lacroix, s'est rendu au Soudan du Sud du 1^{er} au 3 août. Au cours de sa visite, il a rencontré le Président Salva Kiir et de hauts responsables gouvernementaux. Il a rappelé à tous ses interlocuteurs qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit au Soudan du Sud et que des processus politiques inclusifs et crédibles constituaient la seule voie à suivre. Même si le Président Kiir et les membres de son gouvernement ont exprimé des réserves concernant l'inclusion de certaines personnalités dans le processus de dialogue, notamment Riek Machar, ils ont admis que l'on ne pouvait pas exclure des communautés entières de ce processus tout simplement parce qu'elles étaient dirigées par un individu spécifique ou parce qu'elles le soutenaient.

Pour le moment, sur le plan politique, l'attention à Djouba porte essentiellement sur le processus de dialogue national et la réunification du Mouvement populaire de libération du Soudan, ce sur quoi l'Envoyé spécial Haysom fera rapport. Même si certains progrès ont été réalisés en ce qui concerne le dialogue national, des conditions essentielles à un processus crédible, comme l'inclusion et un environnement sûr et libre, ne sont pas encore remplies. Suite à la demande d'assistance technique faite par le secrétariat du dialogue national,

la MINUSS, d'autres entités des Nations Unies et des partenaires institutionnels ont coordonné leurs efforts pour répondre aux besoins existants et apporter l'assistance requise. À cet égard, nous avons apporté notre appui à l'organisation d'un séminaire marquant le lancement des travaux du Comité directeur, qui a permis aux participants de mieux comprendre les défis liés à l'inclusion, au renforcement de la confiance et à la mise en œuvre effective du processus dans le climat actuel. Cependant, le dialogue national continue de faire l'objet de critiques quant au fait qu'il n'est pas assez inclusif.

Les contacts engagés par le Comité directeur du dialogue national avec les principaux responsables de l'opposition à l'extérieur du pays, notamment le Dr Riek Machar, Thomas Cirilo et Lam Akol, n'ont guère porté de fruits. En effet, ces acteurs ont refusé de recevoir les délégations du dialogue national ou ont indiqué que le dialogue national n'était pas un moyen viable permettant de parvenir à un règlement politique inclusif. Nous avons été informés qu'ils ne sont pas contre la nécessité de mener un tel exercice d'édification de la nation mais contre l'organisation de ce dialogue avant un processus de paix inclusif ou en tant que substitut à un tel processus. En revanche, la participation de groupes de la société civile et de groupes religieux, tant aux travaux du Comité directeur qu'au séminaire que j'ai mentionné, est une évolution positive.

Entre-temps, certains progrès ont été réalisés dans les négociations relatives à la création du tribunal mixte pour le Soudan du Sud. Il y a deux semaines, le Gouvernement sud-soudanais et la Commission de l'Union africaine se sont mis d'accord, sur le plan technique, sur le texte des instruments juridiques portant création du tribunal. Ils présenteront ces instruments juridiques au Ministre de la justice et aux hauts responsables de la Commission de l'Union africaine pour examen et approbation. Le Bureau des affaires juridiques de l'ONU continue d'appuyer ce processus.

Le dialogue national pourrait apporter une contribution décisive à l'amélioration du climat politique, grâce à un débat ouvert sur les principaux problèmes nationaux. Les participants et les observateurs indiquent qu'un débat ouvert est en cours, même au sein du Comité directeur. Toutefois, ce dialogue ne saurait se substituer à un accord de paix négocié qui, s'il est mis en œuvre de bonne foi, peut faire taire les armes, mettre fin au conflit et augmenter les chances que le dialogue national contribue au renforcement d'une paix durable à

long terme et permette à tous les acteurs sud-soudanais d'être véritablement impliqués.

Comme on l'a souvent répété dans cette salle, le conflit au Soudan du Sud est un conflit déclenché par l'homme, dont les dirigeants du pays sont directement responsables. La conjugaison d'une situation économique dramatique et d'un conflit persistant a créé une situation dangereuse et précaire pour les citoyens de ce pays, mais ces mêmes dirigeants peuvent également empêcher le pays de sombrer. Tout ce qu'il faut, c'est une véritable volonté politique de mettre fin aux opérations militaires, de négocier pacifiquement et de faire les compromis nécessaires pour établir une paix durable dans le pays. Je voudrais également exhorter le Conseil de sécurité à se prononcer à cet égard. Il est essentiel que les dirigeants et toutes les autres parties prenantes au Soudan du Sud entendent ce que la communauté internationale, d'une même voix, attend d'eux dans l'intérêt de leur propre peuple.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Wane de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion de faire un exposé au Conseil sur la situation au Soudan du Sud. Mes observations s'appuieront sur l'exposé du Sous-Secrétaire général Wane et porteront sur les faits concernant la reprise du processus politique au Soudan du Sud.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7982) il y a deux mois, les cinq initiatives internes et régionales visant à régler la crise d'une manière ou d'une autre révèlent l'inquiétude constante quant à la trajectoire et l'ampleur du conflit, sans qu'aucune d'entre elles ne permette jusqu'à présent d'avancer définitivement dans l'impasse politique. Toutefois, je garde l'espoir que certaines initiatives, ou une combinaison d'initiatives, sont susceptibles d'influer positivement sur la situation.

Comme vient de nous le dire le Sous-Secrétaire général Wane, tout le pays connaît des combats sporadiques et une insécurité généralisée. Nos échanges avec les interlocuteurs sud-soudanais, y compris l'opposition, laissent penser que les résultats des combats continuent d'influencer les calculs du Gouvernement et de l'opposition. Parallèlement à ses efforts de pacification militaire, le Gouvernement a créé une apparence d'efforts de réconciliation, notamment par la libération limitée de prisonniers politiques. Il a

en outre lié ces efforts à l'initiative de dialogue national et à ses plans visant à appeler les acteurs politiques à préparer les élections en 2018. Nous avons, quant à nous, indiqué clairement à toutes les parties prenantes externes et internes que nous estimons que l'insécurité actuelle, les déplacements de population internes et externes et l'absence d'institutions appropriées, ou de chances politique raisonnablement égales, dans un environnement ethnique de plus en plus divisé, vont à l'encontre de l'organisation d'élections crédibles dans un délai d'un an. En fait, cela peut très bien contribuer à aggraver et à prolonger le conflit.

Le Sous-Secrétaire général Wane a abordé certaines des difficultés auxquelles le dialogue national et sa contribution potentielle à une paix durable à long terme sont confrontés. Je voudrais simplement attirer l'attention, dans le contexte des initiatives régionales actuelles, sur la possibilité que l'initiative de dialogue national joue contre d'autres initiatives visant directement à garantir une cessation immédiate des hostilités.

Parmi les efforts régionaux, l'initiative ougandaise s'est concentrée sur la réunification de certaines factions du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS). En juillet dernier, cette initiative a mené le Président Kiir, M^{me} Rebecca Garang, du groupe des anciens détenus, et le Premier Vice-Président Deng Gai à s'engager à accélérer la mise en œuvre de l'Accord sur la réunification du MPLS, connu sous le nom d'Accord d'Arusha, de janvier 2015. Cet accord concernait un règlement de problèmes internes au MPLS. Du fait de l'absence persistante du MPLS dans l'opposition dirigée par Riek Machar, et de certaines personnes du groupe des anciens détenus qui sont peu enclines à se réconcilier avec le Président Kiir de cette manière, l'initiative ougandaise est restée loin d'atteindre son objectif. Elle peut même créer des divisions parmi et entre les groupes d'opposition. Le Président Museveni a également commencé à mobiliser des groupes en dehors du noyau du MPLS, notamment en encourageant les préparatifs des élections.

Une autre initiative régionale – la rencontre entre les partis de l'opposition, qui devait être organisée au Kenya par le Président Kenyatta, – n'a pas suscité un grand enthousiasme. L'attention du Gouvernement kényan étant tournée vers les résultats des récentes élections, et les anciens détenus, qui étaient la force motrice de l'initiative, étant préoccupés par les pourparlers de Kampala, cette initiative semble être dans l'impasse.

L'avantage apparent pour tout processus de paix que présente le fait de traiter avec une opposition cohérente, ainsi que la concurrence et les conflits croissants entre les groupes de l'opposition, ont amené les parties prenantes à rechercher d'autres solutions. Une rencontre entre les partis de l'opposition, qui se tiendra peut-être en dehors du Kenya, pourrait s'inscrire dans le cadre des préparatifs du Forum de revitalisation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

La décision du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'IGAD du 12 juin d'organiser un forum de haut niveau pour la revitalisation concernant l'accord de paix parrainé par l'IGAD, signé en 2015, a commencé à prendre un certain élan. Elle vise à inclure le Gouvernement et les groupes de l'opposition dans un dialogue en vue d'examiner les moyens de mettre en œuvre l'accord de paix, et l'IGAD a nommé l'Ambassadeur Ismail Wais au poste d'Envoyé spécial pour donner suite à ses décisions. Reconnaisant l'importance de garantir l'adhésion du Président Kiir, le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'IGAD s'est réuni à Djouba les 24 et 25 juillet. Par la suite, l'IGAD, avec l'aide de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et de mon bureau, a dressé un état des lieux sur les acteurs pertinents de l'opposition à inclure dans le Forum de revitalisation.

À la mi-août, j'ai assisté à une réunion d'experts indépendants sud-soudanais organisée par l'IGAD en Éthiopie. Les débats ont été francs et ont donné lieu à un certain nombre de recommandations pour l'IGAD, portant notamment sur le fait de savoir quels partis d'opposition il convient de faire participer et sur la manière dont l'accord de paix doit être ajusté pour tenir compte des nouvelles réalités au Soudan du Sud. Si l'initiative de l'IGAD présente toujours un potentiel positif, l'une des principales préoccupations, dont j'ai fait part à l'IGAD, porte sur la prudence dont elle fait preuve avant prendre contact avec les acteurs de l'opposition. Bien que ces contacts soient délicats, il existe le risque que plus l'initiative consultera les capitales de l'IGAD, notamment Djouba, plus l'opposition soupçonnera son programme d'être partial.

Surtout, et indépendamment de son engagement déclaré pris au Conseil des Ministres de l'IGAD lors de leur visite à Djouba pour mettre en œuvre les décisions du Sommet de l'IGAD, le Président Kiir continue de privilégier le dialogue national et la réunification du MPLS, dont il a récemment dit qu'il apporterait la

paix, le processus de revitalisation ne jouant qu'un rôle complémentaire. Alors que l'IGAD est aux prises avec ces difficultés, elle a déjà fait savoir que le calendrier indicatif pour la tenue du Forum de revitalisation à la fin du mois de septembre serait forcément modifié.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'engagement de l'Union africaine, son Président en exercice, le Président Konaré, attend l'adoption interne d'une vaste stratégie d'engagement de l'Union africaine sur le Soudan du Sud avant de prendre des mesures supplémentaires. Auparavant, le Président Konaré a souligné, s'exprimant d'une seule voix, la primauté d'un appui interne pour toute solution au conflit et d'une présence solide et complète de la Force de protection régionale. Le Président Konaré se rendra à Addis-Abeba cette semaine, donnant ainsi à mon bureau l'occasion de dialoguer et de faire le point sur l'engagement actuel et les mesures respectives qui doivent être prises par l'Union africaine, l'IGAD et l'ONU. Nous nous emploierons à créer une complémentarité mutuelle entre les initiatives de l'IGAD et de l'Union africaine. Cela sera essentiel, étant donné que nous entrons dans une période d'engagement public accru de la part du Conseil de sécurité, du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ainsi que des forums en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Étant donné les motifs et la logique sous-jacente qui meurent le dialogue national, le processus de réunification du MPLS, le Forum de revitalisation de l'Accord de paix de l'IGAD et même le plan d'action de l'Union africaine, cela montrerait, dans un premier temps, que ces initiatives peuvent être en désaccord ou se compromettre les unes les autres. D'autre part, ils pourraient exploiter le potentiel de complémentarité, ce qui exigerait un engagement clair en faveur d'un processus de paix crédible et sans exclusive.

Nous avons insisté auprès du secrétariat de l'IGAD sur l'importance de distinguer les objectifs particuliers de chaque initiative et l'avons encouragé à se concentrer sur la façon dont ces initiatives peuvent œuvrer au plus grand bien de tous. Le forum pour la revitalisation, le dialogue national et les autres initiatives ne doivent ni adopter l'ordre du jour des autres ni surcharger l'ordre du jour des initiatives concurrentes avec leurs propres objectifs. C'est pourquoi, dans l'optique de trouver une approche plus cohérente, mon bureau continuera de collaborer étroitement avec l'IGAD, la Commission mixte de suivi et d'évaluation, l'Union africaine et la MINUSS afin d'appuyer les initiatives tendant à une

paix durable. Je continuerai également de travailler avec les parties prenantes sud-soudanaises afin d'ouvrir des lignes de communication avec toutes les parties au conflit.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mogae.

M. Mogae (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Conseil de sécurité, S. E. M. Amr Abdellatif Aboulatta, de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Ce matin, à Djouba, j'ai présidé la séance plénière mensuelle de la Commission mixte de suivi et d'évaluation. Je m'adresse donc au Conseil par visioconférence depuis la base de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Avant de commencer, je voudrais m'occuper d'une question administrative en mentionnant que je publierai le rapport trimestriel attendu de la Commission d'ici à la fin de ce mois, conformément au chapitre VII de l'Accord de paix. Je compte qu'il parviendra à tous les membres du Conseil en temps voulu.

Les membres se souviendront que dans mon exposé au Conseil de sécurité le mois dernier, j'ai décrit l'initiative « One Voice » et le processus par lequel l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a demandé la convocation d'un forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord de paix au Soudan du Sud (voir S/PV. 8008). Je suis très reconnaissant de l'appui unanime que les membres du Conseil de sécurité ont apporté à l'initiative de l'IGAD. L'appui et l'approbation du Conseil envoient un message fort à tous les dirigeants sud-soudanais pour leur signifier que le monde les regarde et a grand espoir que la situation générale au Soudan du Sud s'améliorera rapidement et de façon soutenue.

Le deuxième anniversaire de la signature de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est passé relativement inaperçu la semaine dernière. Au moment de la signature de l'Accord de paix en août 2015, nous avions le sentiment qu'elle mettait fin à un conflit interne tragique qui avait menacé de déchirer le plus jeune pays d'Afrique, et nous espérions que les désaccords entre les parties sur des questions de fond avaient été réglés.

L'Accord de paix créait la Commission mixte de suivi et d'évaluation, et nous pensions que notre tâche

consisterait simplement à superviser et à orienter sa mise en œuvre par le Gouvernement provisoire d'union nationale. À ce jour, l'Accord de paix aurait dû avoir réalisé des progrès considérables en matière de sécurité et de gouvernance dans le pays. Or, dès le premier jour, il nous a fallu persuader les parties de mettre en œuvre chacune des tâches prévues. Les désaccords entre les principaux responsables et l'absence de toute volonté de compromis ont ralenti les progrès au point d'enliser le processus et conduit à des tensions croissantes à Djouba, ce qui a débouché sur les violences de juillet 2016 dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. Deux ans après la signature de l'Accord de paix, il y a eu très peu de progrès significatifs dans sa mise en œuvre.

Depuis juillet 2016, au sein de la Commission mixte, nous restons profondément choqués par les hostilités qui sévissent dans tout le pays et par la détérioration rapide de la situation politique, sécuritaire, humanitaire et économique au Soudan du Sud. C'est pourquoi nous sommes maintenant engagés, comme il se doit, dans un processus visant à relancer l'Accord de paix et à lui redonner son importance.

Au cours du mois écoulé, la situation en matière de sécurité dans l'ancien État du Haut-Nil a empiré suite aux récentes offensives lancées par les forces de l'Armée populaire de libération du Soudan au Gouvernement contre l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition – faction Machar à Matthiang et Pagak. À la séance plénière de la Commission mixte d'aujourd'hui, j'ai condamné toutes les violences survenues à Pagak et alentour au cours du mois écoulé et demandé instamment que les opérations militaires cessent immédiatement. J'ai également exhorté toutes les parties concernées à faciliter l'accès du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité afin qu'il puisse enquêter et faire rapport sur la situation à Pagak.

Alors que nous avons célébré la Journée mondiale de l'aide humanitaire ce mois-ci, des dizaines de milliers de personnes dans l'État du Haut-Nil ont été contraintes de fuir leur foyer, et des travailleurs humanitaires n'ont eu d'autre choix que de quitter la zone et de suspendre la fourniture d'un appui à ceux qui en ont besoin. Le cycle de violences, de déplacements et de refus de laisser passer l'aide humanitaire s'est répété dans le pays au cours des 12 derniers mois, infligeant des souffrances indicibles à ceux qui ne cherchent qu'à vivre en paix et à subvenir aux besoins de leur famille.

Durant la semaine écoulée, il y a eu une certaine confusion et un désaccord regrettable concernant le déploiement d'éléments avancés de la force de protection régionale. Ce désaccord a eu entre autres effets de suspendre tous les vols des Nations Unies, ce qui a eu une incidence directe sur les opérations du Mécanisme de surveillance. Cela est profondément regrettable, et je demande instamment au Gouvernement provisoire d'union nationale de régler rapidement les problèmes avec la MINUSS et de faciliter le déploiement sans entraves de la force, conformément à la résolution 2304 (2016).

À cette fin, j'ai également exhorté l'IGAD à organiser une réunion entre le Gouvernement provisoire d'union nationale, la MINUSS et les chefs des forces de défense des pays fournisseurs de contingents, comme indiqué dans le communiqué de l'IGAD du 12 juin 2017. Cette réunion n'a pas encore eu lieu et, de ce fait, les principales questions touchant le déploiement pratique de la force n'ont pas été réglées, ce qui crée de graves difficultés.

Le Conseil des ministres de l'IGAD s'est réuni le 24 juillet pour la première fois à Djouba. Dans le communiqué qu'il a publié ce jour-là, le Conseil des ministres a habilité l'Envoyé spécial de l'IGAD pour le Soudan du Sud à coordonner le processus de revitalisation, notamment avec toutes les parties prenantes et les institutions auxquelles incombe la responsabilité de mettre en œuvre l'Accord de paix. Le Conseil a également exhorté toutes les parties prenantes sud-soudanaises à adopter les objectifs du forum de haut niveau pour la revitalisation et à collaborer avec l'Envoyé spécial de l'IGAD afin de parvenir à un résultat positif. Il est essentiel de souligner un certain nombre de points concernant le forum de haut niveau pour la revitalisation afin que les choses soient bien claires. Le forum pour la revitalisation est une initiative de l'IGAD, mandatée par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement et exécutée par le Conseil des ministres par le biais du bureau du nouvel Envoyé spécial de l'IGAD. Le rôle de la Commission mixte consiste à aider l'IGAD dans les efforts qu'il déploie pour convoquer le forum.

Alors que le forum a été créé pour atteindre trois objectifs – premièrement, rétablir le cessez-le-feu permanent; deuxièmement, relancer la mise en œuvre pleine et inclusive de l'Accord de paix; et, troisièmement, établir des calendriers de mise en œuvre révisés et réalistes en vue de la tenue d'élections et de la fin de la période de transition – les résultats du forum ne sont pas prédéterminés. C'est aux parties et aux groupes

dissidents de déterminer les conclusions du Forum et de s'y tenir. En fin de compte, c'est à eux qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre l'Accord sur le règlement du conflit. Il s'agit d'une instance qui nous permettra d'explorer les options susceptibles de rétablir la prééminence du processus de paix, en tenant compte des réalités actuelles. Nous espérons que ce processus de revitalisation sera mené dans un esprit de paix, d'ouverture et de compromis.

Du point de vue de la Commission mixte, si nous voulons que le processus de revitalisation réussisse, il faut que les parties et les groupes dissidents prouvent qu'ils ont la volonté politique d'être ouverts et de concilier leurs positions sur le plan politique, plutôt que de se combattre militairement les uns les autres.

Nous devons parler d'une seule voix aux dirigeants sud-soudanais et harmoniser nos mesures. Les groupes intransigeants, les fauteurs de troubles et autres contrevenants devraient clairement subir les conséquences de leurs agissements. Les parties doivent s'engager à respecter les échéances et calendriers de mise en œuvre révisés, et un financement suffisant doit être déterminé et garanti pour la mise en œuvre de l'accord revitalisé.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Mogae de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je tiens à remercier M. Wane, M. Haysom et S. E. M. Mogae des informations qu'ils nous ont présentées aujourd'hui.

Je serai très bref car, malheureusement, la situation au Soudan du Sud n'a guère changé depuis la dernière fois que le Conseil de sécurité a examiné la question il y a un mois (voir S/PV. 8008). C'est pourquoi l'Uruguay se dit une nouvelle fois profondément préoccupé et inquiet devant la crise qui sévit au Soudan du Sud, situation dont les dirigeants politiques sud-soudanais sont les premiers responsables. Nous sommes particulièrement préoccupés par les commentaires des trois intervenants quant aux répercussions que cette situation continue d'avoir pour la population civile, comme par exemple les difficultés d'accès humanitaire et le pillage des réserves alimentaires, parce que, en définitive, ce qui importe le plus ici est précisément de protéger la population civile. Nous exhortons toutes les parties et les groupes armés à cesser immédiatement les hostilités sur tout le territoire

et à s'engager sincèrement, une fois pour toutes, dans un processus de dialogue qui permette la revitalisation de l'accord de paix d'août 2015.

Dans ce contexte difficile, je tiens à reconnaître les efforts inlassables déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour relancer un processus politique digne de foi. Nous accueillons avec satisfaction la décision de l'IGAD de convoquer prochainement un forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Il s'agira, pour l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD, d'une bonne occasion de présenter leur action commune et de faire entendre un message sans équivoque s'agissant du rétablissement du cessez-le-feu permanent, de l'application intégrale de l'accord de paix et de la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition.

Quant à la Force de protection régionale, nous prenons note de l'extrême lenteur des progrès en vue de son déploiement complet. Nous exhortons une nouvelle fois le Gouvernement sud-soudanais à collaborer sans réserve pour la mise en œuvre de la résolution 2327 (2016), à lever les restrictions qui pèsent sur la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à permettre sans plus de délai le fonctionnement pleinement opérationnel de la Force régionale de protection.

Je saisis cette occasion pour remercier une nouvelle fois de leur courage et de leur dévouement le personnel de la MINUSS et les agents humanitaires qui continuent de protéger et d'aider les millions de personnes touchées par la catastrophe humanitaire, et ce, dans un environnement opérationnel extrêmement périlleux.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Wane; l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Haysom; et le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, le Président Mogae, de leurs exposés instructifs.

Le Japon est profondément préoccupé par le fait que les affrontements se poursuivent, en particulier dans l'État du Haut-Nil, en dépit du cessez-le-feu unilatéral déclaré par le Président Kiir. La population et les acteurs humanitaires ont fui en masse devant l'avancée des forces gouvernementales sur Pagak. Le Gouvernement sud-soudanais doit être pleinement conscient que le nombre de personnes déplacées augmente plus

rapidement au Soudan du Sud que partout ailleurs dans le monde, et un Sud-Soudanais sur trois est désormais réfugié ou déplacé. Les enfants de moins de 18 ans, qui incarnent l'avenir du pays, représentent environ deux tiers de ces réfugiés.

Le Japon s'inquiète de ce que, en juillet, le nombre d'incidents liés à l'accès humanitaire, incidents qui incluent des violences contre le personnel et le matériel, a été le plus élevé jamais enregistré depuis le début de la crise en décembre 2013. Toutes les parties doivent prendre des mesures rapides et efficaces. À la réunion conjointe, en juillet, du groupe de travail humanitaire de la Commission mixte de suivi et d'évaluation et du Comité de haut niveau chargé de superviser les activités humanitaires, il a été convenu que le Comité de haut niveau se réunirait à un rythme trimestriel et le Forum de coordination humanitaire tous les mois. Nous exhortons le Gouvernement à prendre des mesures pour faire en sorte que le Comité et le Forum continuent de se réunir régulièrement, et que leurs décisions soient scrupuleusement appliquées.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le déploiement des premières unités de la Force de protection régionale. Nous remercions de leurs efforts tous les pays fournisseurs de contingents, et savons gré au Kenya d'avoir accepté de déployer des contingents au sein de la Force de protection régionale. Néanmoins, il est regrettable que l'accord sur le statut des forces ait été enfreint ce mois-ci s'agissant des autorisations de vol accordées au personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Au cours d'une réunion cette semaine avec le corps diplomatique à Djouba, le Gouvernement a une nouvelle fois annoncé une politique de coopération concernant les activités de la MINUSS, y compris le déploiement de la Force de protection régionale. Des mesures concrètes doivent suivre. Nous exhortons fermement le Gouvernement à coopérer sans réserve avec la MINUSS, en particulier pour achever le déploiement de la Force de protection régionale et la rendre pleinement opérationnelle, comme le prévoit la résolution 2327 (2016), adoptée à l'unanimité.

Nous saluons les progrès accomplis dans le cadre des divers processus politiques en cours, notamment les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour mettre fin à la violence et revitaliser l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, le Dialogue national et le processus de réintégration du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan. La seule manière

de garantir la paix au Soudan du Sud est que toutes les parties clefs prennent part de façon constructive et constante à ces processus. Si nous voulons réussir, le Conseil doit apporter son plein appui aux chefs d'État de l'IGAD, au Président de la Commission de l'Union africaine, au Haut-Représentant de l'Union africaine, au Secrétaire général et au Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation.

Pour promouvoir ces processus de manière synergique et complémentaire, une ouverture et une transparence véritables sont indispensables. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce de la récente libération de plusieurs prisonniers politiques par le Gouvernement. Nous invitons instamment à continuer de prendre des mesures pour créer un environnement propice à l'avancement du processus politiques. Cela suppose entre autres le plein respect par le Gouvernement du cessez-le-feu unilatéral, la libération de tous les prisonniers politiques restants, la mise en place du Tribunal mixte et plus de liberté pour les médias. Il est également important que les groupes d'opposition déclarent un cessez-le-feu et participent de manière constructive au processus politique.

Pour sa part, le Conseil doit se montrer uni pour veiller à ce que toutes les parties s'engagent activement dans un processus politique inclusif afin de parvenir à une paix durable au Soudan du Sud.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie la présidence égyptienne du Conseil d'avoir organisé cette séance d'information. Nous remercions également le Sous-Secrétaire général Wane et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de leurs exposés très instructifs. Nous saluons tout spécialement le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation de l'accord de paix, S. E. M. Festus Mogae. La Bolivie lui renouvelle son plein appui et toute sa reconnaissance pour le travail qu'il accomplit.

Le Soudan du Sud continue de traverser une grave crise économique, politique, humanitaire et de sécurité qui a de lourdes conséquences internes ainsi que sur les pays voisins. Il est alarmant de voir que le nombre de réfugiés sud-soudanais en Ouganda atteint désormais un million. Comme nous l'avons déjà dit, l'instauration de la paix passe impérativement par l'arrêt immédiat des hostilités entre les parties.

La Bolivie réaffirme avec énergie que la solution au conflit au Soudan du Sud doit être trouvée au moyen

d'un processus politique inclusif, du dialogue, de l'entente, de la réconciliation et de la mise en œuvre de l'accord de 2015. À cet égard, nous tenons à souligner, et surtout à appuyer, les efforts que déploient les acteurs régionaux clefs à cette fin.

La relance et la revitalisation du processus politique au Soudan du Sud ne seront possibles que grâce à l'action de la communauté internationale, en particulier les acteurs régionaux, à commencer par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine. Sur ce point, nous nous félicitons du communiqué publié à l'occasion de la 58^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD sur la situation au Soudan du Sud, qui envoie un message clair et offre une ligne directrice s'agissant des actions à mener, ce que le Conseil devrait unanimement appuyer. Les initiatives entreprises par l'IGAD, en coordination avec l'Union africaine et l'ONU, sont le meilleur moyen de parvenir à une paix durable au Soudan du Sud. De même, le Forum de haut niveau pour la revitalisation offre une précieuse occasion de sortir le pays de la crise politique dans laquelle il se trouve aujourd'hui. Toutefois pour que ces efforts aboutissent, l'engagement des autorités et des groupes d'opposition doit être réel et sincère. Nous tenons à saluer l'action de S. E. M. Yoweri Museveni en vue de réunir les différentes factions du Mouvement populaire de libération du Soudan du Sud, ainsi que le rôle crucial du Président Mogae en faveur de la médiation et de la revitalisation du processus politique.

En ce qui concerne la Force de protection régionale, le déploiement des premières unités représente une étape très importante qui mérite d'être soulignée. Nous nous félicitons de cette avancée et encourageons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et le Gouvernement à continuer de travailler de façon coordonnée pour faciliter le déploiement des autres contingents. Nous avons suivi la récente visite que le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Lacroix, a effectuée au Soudan du Sud et nous soulignons la détermination du Secrétariat à mettre tout en œuvre pour accélérer le déploiement des 4 000 hommes de la Force de protection régionale. La présence de cette force devrait en effet permettre à la MINUSS d'être plus présente dans d'autres zones de conflit, d'apporter une assistance humanitaire et d'améliorer la sécurité dans les zones rurales, ce qui est indispensable pour le développement agricole, lui-même impératif pour lutter contre la faim, contribuer à la croissance économique et améliorer la qualité de vie des Sud-Soudanais vivant dans ces zones.

La Bolivie se félicite également de la libération des prisonniers politiques après qu'une amnistie a été annoncée en mai. Nous considérons qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction pour permettre le dialogue national.

Enfin, comme nous l'avons déjà fait précédemment, nous tenons à rappeler que les efforts de la communauté internationale resteront vains si le Gouvernement et l'opposition ne parviennent pas à un compromis sérieux et constructif en faveur du règlement du conflit et de l'instauration d'une paix stable et durable.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Wane et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Haysom, ainsi que S. E. M. Mogae, pour leurs exposés complets et approfondis. Je salue également leur détermination à rétablir la paix au Soudan du Sud dans des circonstances difficiles. Ma délégation voudrait formuler les observations et recommandations suivantes.

Nous nous félicitons de l'arrivée des détachements précurseurs de la Force de protection régionale, notamment les unités du génie, les bataillons techniques et la compagnie d'intervention rapide bangladais et népalais. Nous attendons avec impatience le déploiement des contingents rwandais, éthiopien et kényan afin que la Force de protection régionale devienne pleinement opérationnelle. Il convient d'appuyer et d'encourager des efforts supplémentaires, comme l'installation de l'hôpital de niveau 2 par les forces pakistanaïses et le déploiement de systèmes aériens non armés. Le Gouvernement doit rapidement allouer le personnel nécessaire et coordonner la mise en place du guichet unique proposé pour lever les obstacles au bon fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) afin que les patrouilles de la MINUSS puissent s'effectuer avec une plus grande liberté de mouvement. Toutes les mesures doivent être prises en amont pour que le personnel de la MINUSS ne fasse pas l'objet d'arrestations ni de détentions arbitraires. Nous espérons que la réunion conjointe entre les chefs des forces de défense des pays fournisseurs de contingents, le Gouvernement de transition et l'ONU contribuera à résoudre tous les problèmes en suspens.

Nous sommes vivement préoccupés par le fait que les opérations militaires de l'Armée populaire de libération du Soudan du Sud dans les États de l'Équatoria et du Haut-Nil ont provoqué une forte augmentation du nombre de cas d'entrave à l'aide humanitaire et d'incidents violents contre le personnel de la MINUSS

et les agents humanitaires. La violence a également entraîné une hausse du nombre de personnes déplacées, qui sont pour la plupart des femmes et des enfants. Ces actions hostiles sapent les efforts du Gouvernement de transition et de la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour faciliter le processus de paix et ne font qu'aggraver les conditions humanitaires et de sécurité. Nous demandons donc instamment à toutes les parties de rétablir un cessez-le-feu permanent et d'arrêter les attaques contre les travailleurs humanitaires afin que l'accès aux régions touchées par la famine ne soit pas affecté. Nous encourageons également l'Envoyé spécial à avoir un dialogue plus fréquent et plus soutenu avec les parties en ce qui concerne la protection des femmes et des enfants, qui représentent environ 85 % des personnes déplacées, et à veiller à ce que les programmes d'alimentation qui sont absolument vitaux, y compris dans les écoles, ne soient pas interrompus.

Nous saluons les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour organiser le Forum de revitalisation, rassemblant toutes les parties, pour la mise en œuvre effective de l'Accord sur le règlement du conflit dans la République du Soudan du Sud et pour préparer les prochaines élections démocratiques. Nous espérons que le Forum permettra de mettre en place les bases nécessaires à la construction d'institutions étatiques stables. Parallèlement, nous devons veiller à ce que le dialogue national lancé en mai soit véritablement inclusif et transparent. L'assistance de la MINUSS et de l'Envoyé spécial sera nécessaire à cet égard, et elle devra être renforcée par une coopération plus étroite entre le Gouvernement de transition et l'IGAD. Toutefois, pour être véritablement inclusif, le dialogue national doit être précédé par un processus politique permettant de créer l'environnement politique et de sécurité indispensable à la participation de tous.

En conclusion, le Kazakhstan appuie pleinement les efforts concertés de l'ONU, de l'Union africaine et de l'IGAD, et collaborera avec le Conseil et les acteurs clefs pour trouver une solution durable au conflit au Sud-Soudan, qui doit demeurer au premier rang de notre liste de priorités.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil

de sécurité pour ce mois. Nous vous assurons de l'appui et de la coopération de notre délégation.

Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général, comme demandé par les résolutions 2304 (2016) et 2327 (2016). Je voudrais faire quelques observations, si vous me le permettez, Monsieur le Président.

S'agissant de l'accès humanitaire, nous avons déclaré au Conseil à maintes reprises que ce n'est pas, n'a pas été et ne sera jamais la politique du Gouvernement d'entraver ou d'empêcher l'accès à une quelconque organisation humanitaire. Nous comprenons le rôle crucial que celles-ci jouent pour aider notre peuple. Par conséquent, notre gouvernement fait en sorte qu'elles aient accès à la population – mais nous leur demandons de faire des rapports responsables sur la situation. Ce qui, à mon avis, fait défaut à cet égard est un dialogue et une compréhension francs et ouverts entre le Gouvernement et les organismes humanitaires.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général dans son rapport publié en mai, S. E. le Président a déclaré un cessez-le-feu unilatéral dans le pays et a demandé au commandement de l'armée d'entendre son appel. Toutefois, il ne s'agissait pas de laisser les rebelles poursuivre leurs attaques et leurs provocations à l'encontre de la population locale sous les yeux d'une armée inactive. Ces provocations et ces attaques éclairs ont donné lieu à des poursuites qui ont abouti à la capture de Pagak – siège des rebelles – par les Forces de défense populaires du Soudan du Sud. Aujourd'hui, Maiwut est plus calme qu'avant, et la vie reprend son cours normal.

À ce stade, nous tenons à saluer le geste fraternel fait par la République fédérale démocratique d'Éthiopie par l'intermédiaire du Gouvernement régional de Gambela, qui a organisé rapidement une réunion sur la sécurité avec ses homologues de Maiwut et a découragé ceux qui s'étaient réfugiés de l'autre côté de la frontière de l'utiliser comme un tremplin pour mener des attaques au Soudan du Sud. Nous félicitons également le Président de la région de Gambela qui a encouragé

les réfugiés sud-soudanais à rentrer chez eux après avoir reçu l'assurance qu'ils y seraient en sécurité et protégés. Nous voudrions saisir cette occasion pour inviter le Conseil à encourager les dirigeants de l'opposition et leurs forces qui sont passées en Éthiopie et dans d'autres pays voisins à adopter un esprit de paix, à rentrer chez eux et à se joindre au processus de réconciliation.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, je tiens à dire que le Gouvernement provisoire d'union nationale a beaucoup fait, y compris au titre de son chapitre V. En conséquence, selon nous, le prochain processus de revitalisation dirigé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), vise simplement à veiller à ce que les parties restent activement axées sur l'objectif à atteindre et n'a pas pour but de renégocier l'Accord; de même que le dialogue national et le processus de réunification du Mouvement populaire de libération du Soudan, soutenu par S. E. le Président Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda, est une initiative complémentaire visant à consolider et à cimenter le succès de l'Accord de paix.

Je voudrais terminer avec la question de la Force de protection régionale. Notre gouvernement a accepté sans réserve le déploiement de la Force et convenu de travailler en étroite collaboration avec l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD pour assurer le succès de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation du mandat de ces contingents au Soudan du Sud. Le Gouvernement reste attaché à cette décision et tient à coopérer avec la Mission des Nations Unies en Soudan du Sud. Toutefois, nous espérons que l'absence de consultations, comme nous l'avons constaté il y a quelques jours à Djouba, ne sera pas la règle mais l'exception.

Le Président (*parle en arabe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 5.